

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : 15
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 14

Séance du 15 avril 2021
L'an deux mille vingt et un
Et le quinze avril à 20 heures 30

Date de la convocation : 09/04/2021

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaients présents : ALINAT Myriam, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou
Absent excusé : BERNAT Laurent

Secrétaire de séance : RICARD Nathalie

Objet de la délibération n° 12-2021

Vote du Budget primitif – Service Assainissement. - Exercice 2021

Madame RAMONDENC Viviane, adjoint aux finances, présente les propositions budgétaires pour l'exercice 2021 du service Assainissement préparées par Monsieur le Maire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- ✓ **Adopte** le budget primitif – service Assainissement pour 2021 qui s'équilibre de la façon suivante :
SECTION D'EXPLOITATION

	MONTANT
DEPENSES	93 651 euros
RECETTES	93 651 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT

	MONTANT
DEPENSES	283 325 euros
RECETTES	283 325 euros

Vote des conseillers municipaux :

Exprimés : 14 Pour : 14 Contre : 0 Abstentions : 0

- ✓ Le budget primitif – service Assainissement pour l'exercice 2021 est annexé à la présente délibération

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

*Le Maire,
Patrick RIVEMALE*

